



VINGT-SIXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 2 juin 2022

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Turner, président
M. Carr, vice-président
M. Cullins
M. Ames
M. Wetmore
M^{me} S. Wilson

M. Austin
M. LePage
M. K. Chiasson
M. LeBlanc
M. Arseneau

le 2 juin 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-sixième rapport.

Le comité se réunit le 1^{er} juin 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 106, *Loi modifiant la Loi sur l'entretien des infrastructures pour terrain marécageux ;*
- 110, *Loi de 2022 concernant la réforme de la gouvernance locale ;*
- 113, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 105, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député